

Réf: Dossier 314242

Avis de constitution

SOCIETE « BARADJI PRESTIGE IMMOBILIER »

Siège Abidjan, cocody, angré oscar cité des papayers, Lot 551, llot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARADJI PRESTIGE IMMOBILIER »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La Vente de terrain
- La Location
- La construction

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody, angré oscar cité des papayers, Lot 551, llot 63

Dirigeant(s) M BARADJI CHIKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07954 du 09/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48154/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

